



SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME – GRAND LITTORAL PICARD

*Réunion du comité syndical
du 15 septembre 2009*

RELEVÉ DE DECISIONS

Le comité syndical s'est réuni le 15 septembre 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville, sous la présidence de Monsieur Michel LETOCART, doyen de la séance. Monsieur Jean-Claude BUISINE a été élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard. Après cette élection, Monsieur Jean-Claude BUISINE préside la réunion du comité syndical.

ASSISTAIENT A CETTE REUNION :

Membres titulaires

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Pierre LINEATTE
- Monsieur Nicolas LOTTIN
- Monsieur Christian MANABLE
- Monsieur Gilbert MATHON
- Monsieur Dominique PROYART
- Madame QUIGNON – LE TYRANT
- Monsieur Thierry VANSEVENANT

Représentants des Communes

- Monsieur François BIZET
- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur Yoland GEST
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Alain HENOCQUE
- Monsieur Michel LETOCART
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Jean-Claude MAISON
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Monsieur Yves MASSET
- Monsieur Emile RIQUET
- Madame Marthe SUEUR
- Monsieur Jacky TISON
- Monsieur Marc VOLANT
- Monsieur Jean-Louis WADOUX

Membres suppléants :

Représentant du Département de la Somme

- Monsieur Jean-Jacques STOTER
- Madame Christine LEFEVRE
- Monsieur Claude JACOB

Représentant des Communes

- Monsieur Christian DELOISON
- Monsieur Laurent FROMENTIN
- Madame Geneviève DOMITILE
- Monsieur Benoît FROMAGER

ABSENTS EXCUSES

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Francis LEC
- Monsieur René LOGNON
- Monsieur Jacques PECQUERY

Représentants des Communes

- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Pierre HORVILLE

ELECTIONS



Suite au décès de Monsieur Philippe ARCILLON, Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, en date du 7 juillet 2009, le comité syndical a procédé à de nouvelles élections pour le Président, les Vice-Présidents et les membres du Bureau, ainsi que pour la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public, le Conseil d'Exploitation de Destination Baie de Somme et l'ensemble des désignations du Syndicat Mixte au sein des différents organismes dans lesquels il est représenté.

Conformément à l'article 11 des Statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, ces dispositions sont régies par le Code Général des Collectivités Territoriales.

ELECTION DU PRESIDENT

L'élection du Président est régie par les articles L 2122-7, L 2122-8, L 2122-10, L 5210, L 5211-1, L 5211-2, L 5211-8, L 5711-1 et L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'administration du Syndicat Mixte est assurée par un comité syndical composé de 30 délégués titulaires et 30 suppléants :

- 12 délégués représentant le Département de la Somme,
- 18 délégués représentant les communes adhérentes.

Chaque délégué représentant le Département de la Somme est porteur de deux voix.

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard « le comité syndical procède à l'élection du Président à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour, au scrutin secret ».

Monsieur Michel LETOCART, doyen de la séance, préside la réunion du comité syndical.

Monsieur Christian MANABLE, Président du Conseil Général de la Somme, propose la candidature de Monsieur Jean-Claude BUISINE au poste de Président. Aucun autre candidat ne se présente.

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER est désigné secrétaire de séance. Madame Catherine Quignon - Le Tyrant est désignée assesseur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 5

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Ont obtenus :

- M. Jean-Claude BUISINE	30 voix
- M. Marc VOLANT	1 voix
- M. Thierry VANSEVENANT	1 voix
- M. Jean-Louis WADOUX	1 voix

M. Jean-Claude BUISINE est élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Après cette élection, M. Jean-Claude BUISINE préside la réunion du comité syndical.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS



En application des dispositions de l'article 11 des statuts du Syndicat Mixte « le comité syndical procède également à l'élection des Vice-Présidents ainsi que des membres composant le Bureau ».

Conformément au Règlement Intérieur, les Vice-Présidents sont au nombre de quatre, dont deux choisis parmi les représentants des communes adhérentes, l'un au nord de la Somme, l'autre au sud et deux choisis parmi les représentants du Conseil Général de la Somme.

Ils sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER est désigné secrétaire de séance. Madame Catherine Quignon - Le Tyrant est désignée assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard propose la candidature de M. Thierry VANSEVENANT au poste de 1^{er} Vice-Président, de M. Marc VOLANT au poste de 2^{ème} Vice-Président, de M. Alain HENOCQUE au poste de 3^{ème} Vice-Président et M. Gilbert MATHON au poste de 4^{ème} Vice-Président.

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	40
à déduire :	
- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :	5
reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	35
Majorité absolue :	18

Ont obtenus :

- M. Thierry VANSEVENANT	32 voix
- M. Jean-Louis WADOUX	1 voix
- M. Marc VOLANT	1 voix
- M. Michel LETOCART	1 voix

M. Thierry VANSEVENANT est élu 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 3

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 37

Majorité absolue : 19

Ont obtenus :

- M. Marc VOLANT 35 voix

- M. Emmanuel MAQUET 1 voix

- M. Michel LETOCART 1 voix

M. Marc VOLANT est élu 2ème Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 4

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 36

Majorité absolue : 19

Ont obtenus :

- M. Alain HENOCQUE 33 voix

- M. Jean-Louis WADOUX 2 voix

- M. Jean-Marie MACHAT 1 voix

M. Alain HENOCQUE est élu 3ème Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 3

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 37

Majorité absolue : 19

Ont obtenus :

- M. Gilbert MATHON 33 voix

- M. Emmanuel MAQUET	2 voix
- M. Jean-Louis WADOUX	1 voix
- M. Jean-Marie MACHAT	1 voix

M. Gilbert MATHON est élu 4^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU



Conformément aux dispositions de l'Article 12 du Règlement Intérieur « le Bureau est composé du Président, des quatre Vice-Présidents et de quatre membres du comité syndical ».

L'élection doit se faire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER est désigné secrétaire de séance. Madame Catherine Quignon - Le Tyrant est désignée assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard propose la candidature de M. Yves MASSET, de M. Jacky TISON, de M. Pascal DEMARTHE, de M. Jacques PECQUERY en tant que membres du Bureau.

ELECTION DE M. YVES MASSET :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

M. Yves MASSET est élu membre du Bureau du Syndicat Mixte.

ELECTION DE M. JACKY TISON :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

M. Jacky TISON est élu membre du Bureau du Syndicat Mixte.

ELECTION DE M. PASCAL DEMARTHE :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

M. Pascal DEMARTHE est élu membre du Bureau du Syndicat Mixte.

ELECTION DE M. JACQUES PECQUERY :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

M. Jacques PECQUERY est élu membre du Bureau du Syndicat Mixte.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC



Conformément aux dispositions des articles 22 du Code des Marchés Publics et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, « la commission d'ouverture des plis et de délégation de service public doit être composée du Président ou son Représentant et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein de l'Assemblée Délibérante de la collectivité à la représentation proportionnelle au plus fort reste ».

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER est désigné secrétaire de séance. Madame Catherine Quignon - Le Tyrant est désignée assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard propose une liste de 5 membres titulaires (M. Thierry VANSEVENANT, M. Marc VOLANT, M. Jacky TISON, M. Michel LETOCART, M. Yves MASSET) et 5 membres suppléants (M. Jacques PECQUERY, M. Emile RIQUET, M. Pierre HORVILLE, Mme Geneviève DOMITILE, M. Nicolas LOTTIN).

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40

Après le vote de l'assemblée délibérante, à l'unanimité, la commission d'appel d'offres et de délégation de service public est composée de la façon suivante :

Membres titulaires :

M. Thierry VANSEVENANT

M. Marc VOLANT

M. Jacky TISON

M. Michel LETOCART

M. Yves MASSET

Membres suppléants :

M. Jacques PECQUERY

M. Emile RIQUET

M. Pierre HORVILLE

Mme Geneviève DOMITILE

M. Nicolas LOTTIN

**ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE
DESTINATION BAIE DE SOMME**

✓

Le Conseil d'Exploitation est composé de 9 membres, Directeur non compris, dont 3 membres du comité syndical devant être élus par celui-ci.

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER est désigné secrétaire de séance. Madame Catherine Quignon - Le Tyrant est désignée assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard propose sa candidature, celle de M. Marc VOLANT ainsi que celle de M. Jacky TISON comme membre titulaire pour siéger au Conseil d'Exploitation Destination Baie de Somme.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

ELECTION DE M. JEAN-CLAUDE BUISINE

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

M. Jean-Claude BUISINE est élu membre pour siéger au Conseil d'Exploitation de Destination Baie de Somme.

ELECTION DE M. MARC VOLANT

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40
Majorité absolue : 21

M. Marc VOLANT est élu membre pour siéger au Conseil d'Exploitation de Destination Baie de Somme.

ELECTION DE M. JACKY TISON

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

à déduire :

- bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

M. Jacky TISON est élu membre pour siéger au Conseil d'Exploitation de Destination Baie de Somme.

REPRESENTATION DU SYNDICAT MIXTE AU SEIN DES DIFFERENTS ORGANISMES



Le Syndicat Mixte est membre des organismes suivants :

- l'Association Rivages de France,
- l'Association des Réseaux des Grands Sites de France,
- Le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (membre associé),
- La Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
- L'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Picardie Maritime,
- L'Association Pôle d'Excellence Rurale Littoral Emergent (PERLE),
- Le Comité de Pilotage et de suivi Natura 2000 sur les sites PIC 01 «Estuaires et Littoral Picard» et PIC 02 « Marais arrière-littoraux Picard » (ZPS – ZCS) »
- La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner :

- ***Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Jacky TISON comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association Rivages de France***
- ***Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Thierry VANSEVENANT comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association du Réseau des Grands Sites de France***
- ***Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Yves MASSET comme suppléant pour siéger aux réunions du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (membre associé)***

- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Marc VOLANT comme suppléant pour siéger aux réunions de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture*
- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Thierry VANSEVENANT comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Picardie Maritime*
- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Pascal DEMARTHE comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association Pôle d'Excellence Rurale Littoral Emergent (PERLE) Baie de Somme*
- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Pascal DEMARTHE comme suppléant pour siéger aux réunions du Comité de Pilotage et de suivi Natura 2000 sur les sites Pic 01 "Estuaires et littoral picard" et Pic 02 "marais arrière littoraux picards (ZPS – ZCS)".*
- *Monsieur Nicolas LOTTIN comme titulaire et Madame Geneviève DOMITILLE comme suppléante pour siéger aux réunions de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux Sports de Nature.*

Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Claude BUISINE